

Syndicats palestiniens : Appel mondial à l'action des travailleurs et travailleuses contre le génocide en novembre prochain.

Le mouvement syndical palestinien réitère sa solidarité avec les travailleur.euse.s du monde entier qui résistent à toutes les formes d'oppression et appelle à une action mondiale pour mettre fin à la complicité dans le génocide et l'apartheid en cours menés par Israël, du vendredi 20 novembre jusqu'à la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le dimanche 29 novembre 2026.

En ce mois de novembre à venir, nous, les syndicats et fédérations palestiniens soussignés, renouvelons instamment notre appel aux syndicats du monde entier pour qu'ils :

- Défendent et préservent les droits inaliénables du peuple autochtone de Palestine, tels que stipulés par le droit international, en particulier le droit de nos réfugié.e.s à retourner chez eux et à recevoir des réparations, et
- Intensifient la pression BDS pour mettre fin à toute complicité étatique, corporative et institutionnelle dans l'occupation illégale, l'apartheid et le génocide menés par Israël.

Alors que nous approchons du troisième anniversaire du début du génocide en cours d'Israël à Gaza et de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, et à la lumière de l'accélération du nettoyage ethnique, de l'annexion, de la violence des colons et des pogroms d'Israël en Cisjordanie, ainsi que de la répression violente et dépravée de nos prisonnier.e.s, nous nous rappelons qu'une blessure infligée à un seul ou une seule est une blessure infligée à tous et toutes. Le génocide diffusé en direct par Israël, couplé aux guerres et aux menaces d'agression de ses partenaires impérialistes à Washington, conduit à l'effondrement du respect du droit international, des droits humains et des droits des travailleur.euse.s, menaçant l'humanité tout entière, et pas seulement les Palestinien.ne.s.

Aujourd'hui, la lutte palestinienne pour la justice est au cœur de la bataille contre un ordre mondial où « la force du plus fort fait loi », imposé par l'axe génocidaire américano-israélien et rendu possible par les puissances coloniales. Alors que les guerres d'agression d'Israël contre les peuples de la région s'étendent du Liban à la Syrie et du Yémen à l'Iran, et que les États-Unis menacent les peuples de Cuba, du Groenland, du Venezuela, d'Oman, entre autres, il est clair que presque personne n'est à l'abri de cette descente aux abîmes.

L'axe Israël-États-Unis mène sa guerre pour le « Grand Israël » sans aucune considération pour la récession mondiale (peut-être même la dépression) qu'il est susceptible de créer et ses impacts à l'échelle mondiale. Cela inclut l'exacerbation de la crise du coût de la vie, les mesures d'austérité, la crise du logement, l'insécurité alimentaire, entre autres. Les budgets militaires gonflent au détriment de la santé, du logement et de l'éducation. Les premiers à en subir les conséquences sont les travailleur.euse.s et leurs familles. Les revendications pour un meilleur pouvoir d'achat, des salaires équitables, des services sociaux plus nombreux et de meilleure qualité, et une baisse du coût de la vie sont organiquement liées aux appels à la fin des dépenses militaires astronomiques, de la privatisation féroce et de la complicité mondiale dans les crimes israéliens. Cela nous affecte tous et

devrait donc nous unir tous. Là où les États ne parviennent pas à faire respecter le droit international et à mettre fin à leur propre complicité, les travailleurs, travailleuses, et leurs syndicats doivent prendre l'initiative d'agir pour mettre fin à cette complicité !

Notre lutte pour la justice en Palestine est inséparable de la lutte mondiale contre le racisme systémique, l'exploitation, la destruction climatique et toutes les formes d'oppression.

Il est du devoir des syndicats de veiller à ce que les travailleurs et travailleuses qu'ils représentent — que ce soit dans les ports, sur les navires, dans les entreprises ou dans les bureaux gouvernementaux — ne soient pas impliqué.e.s, souvent à leur insu et/ou sans leur consentement, dans des actions qui impliquent une complicité dans des crimes d'atrocité où que ce soit, y compris les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis par Israël contre notre peuple.

Les décisions de 2024 de la Cour internationale de Justice (CIJ) — selon lesquelles Israël commet plausiblement un génocide, que son occupation est illégale et que ses politiques équivalent à un apartheid — font de la fin de toute complicité dans les crimes d'Israël non seulement une obligation morale mais aussi légale. Les États, les institutions (y compris les syndicats) et les entreprises doivent imposer des sanctions ciblées et légales à Israël. Nous appelons tous les organes syndicaux et organisations de la société civile du monde entier à organiser, soutenir et transformer la solidarité en actions stratégiques concrètes pendant les dix jours précédant la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, du 20 novembre au 29 novembre 2026.

Nous, les syndicats palestiniens soussignés, appelons les travailleurs, travailleuses et les syndicats du monde entier à intensifier leur soutien à notre lutte de libération en :

- Organisant, rejoignant et amplifiant des actions pacifiques mondiales pour marquer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, du vendredi 20 au dimanche 29 novembre.
- Adoptant des politiques d'approvisionnement éthique (EPP) et, le cas échéant, des politiques d'investissement éthique (EIP) qui excluent les entreprises impliquées dans de graves violations des droits humains où que ce soit, y compris en Palestine.
- Faisant pression sur les entreprises et les institutions dans lesquelles ils travaillent pour mettre fin à toute complicité en mettant fin aux contrats qui soutiennent directement ou indirectement les crimes d'atrocité d'Israël, et en adoptant des EPP et/ou des EIP.
- Rejetant tout accord raciste avec Israël qui facilite la substitution et l'oppression accrue des travailleur.euse.s palestinien.ne.s.
- Intensifiant les campagnes BDS économiques, académiques, culturelles et sportives.
- Perturbant et bloquant pacifiquement le transfert de fournitures militaires, énergétiques et autres à double usage vers Israël, en :
 - Participant à des actions visant à identifier et arrêter le transfert illégal par mer, terre ou air, notamment en faisant pression sur les États pour qu'ils fassent respecter les obligations internationales relatives à ces expéditions, et en faisant pression sur les acteurs corporatifs complices.

- Refusant de manipuler des fournitures militaires, énergétiques et autres cargaisons à double usage israéliennes ou à destination d'Israël.
- Faisant pression sur vos gouvernements pour qu'ils respectent leurs obligations légales suite aux arrêts de la CIJ de 2024, comme l'ont déclaré les expert.e.s des droits humains de l'ONU, en imposant au minimum « *un embargo total sur les armes à Israël, en mettant un terme à tous les accords d'armement, importations, exportations et transferts, y compris d'articles à double usage qui pourraient être utilisés contre la population palestinienne sous occupation* », ainsi qu'en annulant ou suspendant « *les relations économiques, les accords commerciaux et les relations académiques avec Israël qui pourraient contribuer à sa présence illégale et à son régime d'apartheid dans le territoire palestinien occupé* ».
- Coupant tous les liens avec la fédération coloniale israélienne Histadrut et en l'expulsant, ainsi que tous les syndicats et associations israéliens complices similaires (académiques, médicaux, etc.), de tous les fora internationaux.
- Déclarant votre syndicat un espace libre d'apartheid (AFZ) pour mettre fin à la complicité corporative et institutionnelle avec les systèmes d'oppression, en particulier le régime d'apartheid et de génocide d'Israël contre le peuple palestinien.

Signataires :

- Fédération générale palestinienne des syndicats (PGFTU), Gaza - Palestinian General Federation of Trade Unions (PGFTU), Gaza.
- Fédération palestinienne des syndicats (PFTU) - Palestinian Federation of Trade Unions (PFTU)
- Union générale des travailleurs palestiniens (GUPW) - General Union of Palestinian Workers (GUPW)
- Syndicat des travailleurs postaux palestiniens – PPSWU - Palestinian Postal workers union - PPSWU
- Fédération des syndicats indépendants - Federation of Independent Trade Unions
- La nouvelle fédération palestinienne des syndicats - The Palestinian New Federation of Trade Unions
- Coalition des travailleurs de la communication et des postes – CWU PS - Communication it and postal workers coalition -CWU PS
- Union générale des femmes palestiniennes - General Union of Palestinian Women
- Union générale des enseignants palestiniens « GUPT » - General Union of Palestinian Teachers “GUPT”
- Association des employés du secteur financier – Palestine - Association of Employees of The Financial Sector - Palestine
- Syndicat des employés des services de santé - Health Services Employees’ Union
- Syndicat des travailleurs des jardins d'enfants et des écoles privées - Union of Workers in Kindergartens and Private Schools
- Syndicat des travailleurs des collectivités locales - Union of Workers in Local Authorities
- Syndicat des électriciens palestiniens - Palestinian Electricians Union
- Syndicat des employés de la Southern Electricity Company - Southern Electricity Company Employees Union
- Association des peintres et plâtriers palestiniens - Palestinian Painters and Plasters Association
- Syndicat des collectivités locales du Sud - Union of the Southern Local Authorities